

# CRIC O MANIE

## Le Bulletin

Association de consommateurs

Organisme à la défense collective et individuelle des droits des consommateurs

Volume 38. No.2 | JUIN 2021 | CRIC O MANIE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Cher(e)s membres,  
Nous vous invitons à notre assemblée générale annuelle !

**MERCREDI 9 JUIN 2021 – 19 h 00 – par Zoom**

Veillez prendre note qu'il est nécessaire de vous inscrire pour y participer et de fournir une adresse courriel à laquelle vous aurez accès lors de l'assemblée.

**Confirmation avant le lundi 7 juin 2021 à minuit**

[cricportcartier@globetrotter.net](mailto:cricportcartier@globetrotter.net)

**418 766-3203**

Le lien pour la conférence virtuelle, les instructions de connexion et les documents requis vous seront transmis la veille. Nous vous invitons à en prendre connaissance avant l'activité.

***Au plaisir de vous rencontrer virtuellement!***

### DANS CE NUMÉRO

#### P.1

- AGA du CRIC

#### P.2

- La Covid19 et la défense des droits des consommateurs.
- Les dossiers d'intérêts du CRIC.
- Urgence sanitaire et démocratie.

#### P.3

- La vaccination et le passeport immunitaire.
- Des privilèges pour les gens vaccinés est-ce discriminatoire ?

#### P.4

- Tous les services.
- Mobilisation en cours.
- Fermeture estivale.

# La covid19 et la défense des droits des consommateurs.....

## On entend couramment : « À quoi ça sert la défense des droits des consommateurs ? »

La défense des droits des consommateurs a influencé la création de caisses d'économie prêtant aux travailleurs, la création de l'aide juridique ainsi que la mise en place de l'assurance automobile et de l'assurance maladie. Tous des réalisations venant en aide aux consommateurs québécois. L'Office de la protection du consommateur, un organisme du gouvernement du Québec, a aussi été mis en place afin de veiller à une justice sociale et de s'assurer d'une équité entre les consommateurs et les commerçants québécois.



## Mais en contexte pandémique est-ce que la défense des droits des consommateurs a toujours sa place ?

Voici les dossiers sur lesquelles l'équipe du CRIC s'est penchée.

**NON au PL61** : Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19.

**PL64** : Ce projet de loi vise à moderniser le cadre législatif en matière de protection des renseignements personnels. Cette année, le CRIC a appuyé et diffusé la campagne d'Union des consommateurs « NON à l'utilisation des dossiers de crédit en matière de logement, d'emploi et d'assurances ».

**PL197** : Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens

**PL53** : Loi sur les agents d'évaluation du crédit. En tant que membre de la CACQ, l'équipe du CRIC a suivi les travaux parlementaires de l'Office de la protection du consommateur concernant ce projet de loi. Celui-ci adopté, nous pouvons dorénavant avoir un accès gratuit à notre dossier de crédit et à notre cote de crédit.

### Recherche :

- Enquête sur l'impact du confinement sur le communautaire – RQ-ACA
- COVID-19 : combien tu me coûtes ? – CRIC de Port-Cartier

### Lettre :

- PCU et aide sociale, est-ce vraiment une question de fraude ou la nécessité d'un revenu minimum garanti? Un moratoire sur le remboursement des dettes s'impose!

### Pétitions – Mobilisations :

- Contre le traçage numérique en tant que remède à la crise de santé publique.
- Reporter le délai de la production des déclarations d'impôts.
- Opposition à la vente ou au partage des données médicales à des entreprises privées.
- Pour que le gouvernement du Canada ordonne aux compagnies aériennes et autres transporteurs de juridiction fédérale de permettre aux clients dont les voyages ont été annulés en raison de la pandémie actuelle d'obtenir un remboursement.



## L'état d'urgence sanitaire une 63<sup>e</sup> fois en 14 mois ??? "Ça suffit !



### Le PL61 fait encore des ravages !

« L'état d'urgence est exceptionnel, il doit rester exceptionnel. Le renouveler sans cesse est dangereux pour notre démocratie. Le gouvernement doit dire au revoir à cette carte blanche à laquelle il semble avoir pris goût....»

Source : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/quebec-solidaire-propose-une-loi-transitoire-pour-mettre-fin-a-letat-durgence-31980>

# La vaccination et le passeport immunitaire

Est-ce obligatoire de se faire vacciner ?  
Est-ce que le passeport vaccinal brime mes droits ?  
**Une réflexion s'impose.....**

«Le consentement éclairé est primordial et il est toujours possible de refuser l'administration d'un vaccin», indique le porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Robert Maranda, en précisant que vous pouvez signifier votre refus autant pour une première que pour une deuxième dose.

## Pour ou contre le passeport immunitaire : Voici des faits....

### Qu'est-ce qu'un passeport vaccinal?

Il s'agit d'un document virtuel (application mobile) ou papier qui atteste que son détenteur est protégé contre la COVID-19 pendant une période donnée. Plusieurs versions présentées jusqu'à maintenant utilisent un code QR (Quick Response) pour partager l'information.

### Quels sont les enjeux technologiques et éthiques soulevés par l'implantation d'un passeport vaccinal?

- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'oppose pour le moment à l'instauration d'un passeport vaccinal pour les voyageurs internationaux. Elle souligne qu'il existe trop peu de preuves qui démontrent l'efficacité des vaccins pour réduire la transmission du coronavirus. Qui plus est, l'approvisionnement et la distribution des sérums diffèrent d'un pays à l'autre.
- «Les États sont vivement encouragés à reconnaître que l'exigence d'une preuve de vaccination peut aggraver les inégalités et favoriser une liberté de circulation différenciée», écrit l'OMS.
- La question de la protection de la vie privée a également été soulevée. Les États-Unis refusent d'implanter un passeport vaccinal, notamment pour empêcher une fuite des données personnelles des Américains.
- Aussi, l'organisation qui contrôle les passeports vaccinaux devra lire ces informations sans pouvoir les conserver et sans devoir accéder aux serveurs gouvernementaux. Les professeurs de l'Université d'Ottawa Kumanan Wilson et Colleen M. Flood s'inquiètent toutefois des cas où une recherche plus poussée serait nécessaire, notamment si un passeport a été révoqué.
- La barrière technologique a aussi été évoquée. Le passeport vaccinal doit se retrouver sur une application mobile, mais également sur un support papier, notamment pour ceux qui ne disposent pas de la technologie nécessaire.
- «Le développement technologique doit se faire de concert avec un examen juridique et éthique afin de s'assurer que la solution trouvée est le moyen le moins restrictif de rouvrir la société, sans affecter négativement les populations déjà marginalisées», écrivent Kumanan Wilson et Colleen M. Flood.

### Qui serait responsable de délivrer le passeport vaccinal?

Les professeurs de l'Université d'Ottawa Kumanan Wilson et Colleen Flood craignent que les initiatives émanant du secteur privé entraînent des problèmes d'équité et de confidentialité. Ils préconisent que les autorités publiques soient responsables de gérer les passeports vaccinaux dans le respect des standards internationaux.

### Pendant combien de temps un passeport vaccinal sera-t-il exigé?

Dans son avis publié au moins d'avril, le CESP insiste pour dire qu'exiger une preuve vaccinale est une «**mesure complémentaire et temporaire**» pour permettre «**un retour plus rapide à la vie normale en attendant l'atteinte de l'immunité collective**».

- Les professeurs Vivek Krishnamurthy et Colleen M. Flood soulignent toutefois que des initiatives prises pendant des crises deviennent parfois permanentes. Ils donnent l'exemple de l'impôt sur le revenu, instauré pendant la Première Guerre mondiale par le gouvernement fédéral, qui devait servir à payer les dépenses liées à la guerre...

Source : <https://www.protegez-vous.ca/nouvelles/sante-et-alimentation/5-questions-sur-le-passeport-vaccinal>

## Des privilèges pour les gens vaccinés, est-ce discriminatoire ?

En tant qu'association en défense de droits, des mesures cohérentes en lien avec la protection des droits des consommateurs sont primordiales. Devant la situation actuelle, offrir des avantages aux gens vaccinés même si ceux-ci peuvent contracter le virus nécessite une réflexion approfondie. Voici des liens d'information afin de vous aider à réfléchir sur la question.

- <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1799784/covid-vaccin-quarantaine-assouplissement-canada-trudeau-legault-ford>
- [https://www.who.int/fr/news-room/q-a-detail/coronavirus-disease-\(covid-19\)-vaccines?adgroupsurvey={adgroupsurvey}&gclid=Cj0KCCQjw8IaGBhCHARIsAGIRRYp\\_Y2FDVA00-tO758-9ert6hnG50FeMMCZT7JKz-6bdb-FRbsw682UaAnSXEALw\\_wcB](https://www.who.int/fr/news-room/q-a-detail/coronavirus-disease-(covid-19)-vaccines?adgroupsurvey={adgroupsurvey}&gclid=Cj0KCCQjw8IaGBhCHARIsAGIRRYp_Y2FDVA00-tO758-9ert6hnG50FeMMCZT7JKz-6bdb-FRbsw682UaAnSXEALw_wcB)
- <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/chronique/336426/vaccin-coronavirus-pfizer-biontech>

# Tous les services du CRIC

- Défense et promotion de vos droits
- Consultation budgétaire
- Référence – aide alimentaire et autres ressources
- Ateliers de formation
- Fourniture d'articles scolaires
- Soutien pour les services en ligne
- Commissaire à l'assermentation
- Service de documentation et de recherche
- Service téléphonique
- Service de recouvrement – Hydro-Québec
- Micro-Prêt sans intérêt – Desjardins
- Gestionnaire du Fonds Irène Gauthier

## Le Bulletin

Rédaction :

Annie Lamarre

Marianne Lachance

France Gauthier

Révision des textes :

L'équipe du CRIC

## DEVENIR MEMBRE

### \$ Annuel \$

- Individuel : 5,00 \$
- Organisme : 10,00 \$

À prix très modique, vous aidez l'équipe du CRIC à accomplir sa mission tout en bénéficiant de la gratuité de ses services.

**Votre seule obligation en tant que membre est de participer à l'assemblée générale annuelle.**

## Mobilisation en cours :

**Campagne : Achat en ligne :** <https://www.opc.gouv.qc.ca/achatenligne/>

**Recours collectif contre IKEA :** <https://www.protegez-vous.ca/nouvelles/affaires-et-societe/ikea-reprend-les-commodes-visees-par-une-action-collective>

**Un million dans le REER contre leur gré :** <https://www.lapresse.ca/affaires/finances-personnelles/2021-03-13/un-million-dans-le-reer-contre-leur-gre.php?fbclid=IwAR0dcd8qBDY0n3kliGKck290j12VcnLnmsmsnwEly2MwbVksDzpd-Qd2j-E>

**Recours collectifs REEE :** <https://www.protegez-vous.ca/nouvelles/affaires-et-societe/une-action-collective-autorisee-contre-des-administrateurs-de-reee-collectifs>

## Fermeture estivale 2021

L'équipe du CRIC vous remercie de l'attention apportée envers notre association durant l'année. !

Nous désirons vous informer que nos bureaux seront fermés inclusivement :

**Du 17 juin au 17 août 2021.**

Pour toute urgence, nous vous invitons à consulter le site web de l'Office de la protection du consommateur au :

<http://www.opc.gouv.qc.ca/>

ou à téléphoner au : **1-888-OPC-ALLO (1-888-672-2556)**



Le CRIC est commandité par :



Le CRIC est subventionné par :



Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales



Office de la protection du consommateur



Le CRIC est membre de la :



Dépôt légal, Bibliothèque Nationale du Québec - ISSN-0832-7866



1, rue Wood, bureau 2, C.P. 204, Port-Cartier (Québec) G5B 2G8 / Tél.: 418-766-3203 / Sept-Îles: 418-444-0603 / Fax: 418-766-3312

Volume 38. No.2 | JUIN 2021 | CRIC O MANIE